

Turquie : 32 ans requis pour l'étudiante Sevil Sevimli !

samedi 11 août 2012, par [Etienne Copeaux](#)

Hier 10 août la 6^e Cour pénale de Bursa a accepté l'acte d'accusation préparé par le procureur à l'encontre de Sevil Sevimli et ses co-accusées. L'accusation requiert 32 ans et demi d'emprisonnement. La Française est accusée de « participation à la direction d'un mouvement [illégal] ». Elle a été libérée lundi 7 août mais doit demeurer en Turquie, à Eskisehir, sous contrôle judiciaire. La date du procès a été fixée au 26 septembre.

Le tribunal de Bursa s'appuie sur les charges suivantes :

- Participation à une cérémonie sur la sépulture d'Ali Yıldız au cimetière de Gazi (quartier alévi d'Istanbul) ;
- Diffusion de la revue Yürüyüş ;
- Vente de billets pour le concert du Groupe Yorum ;
- Rencontre avec des dirigeants du syndicat Egitim-Sen d'Eskisehir pour la projection du documentaire Damında Sahan Güler Zere ;
- Apposition d'affiches revendiquant la gratuité de l'enseignement ;
- Apposition d'une affiche appelant au rassemblement sur la place de Taksim (Istanbul) le 1^{er} mai, dans l'enceinte du restaurant universitaire d'Eskisehir.

Précisions :

Ali Yıldız était un militant alévi tué lors d'affrontements près de Dersim le 1^{er} avril 1997. son corps se trouvait dans une fosse commune près du lieu de son décès. Son frère Hüsnü a dû faire une grève de la faim de 66 jours pour obtenir une identification à l'ADN et le transfert du corps au cimetière de Gazi, quartier alévi d'Istanbul, où il a été inhumé le 25 février 2012.

Yürüyüş est une « Revue pour l'indépendance, la démocratie et le socialisme, contre l'impérialisme et l'oligarchie ».

Yorum est un groupe de musique contestataire créé en 1985 pour réagir au coup d'Etat militaire de 1980 (nombreuses vidéos sur youtube dont les visiteurs se comptent par centaines de milliers).

Egitim-Senest un des principaux syndicats d'enseignants, fondé en 1995, membre de la grande confédération KESK (fonction publique) ;

Güler Zere était une militante du DHKP-C, incarcérée durant 14 ans, graciée en 2009 en raison de son état de santé et sous la pression de l'opinion publique, décédée en mai 2010 à 38 ans d'un cancer non soigné en prison. Le documentaire Damında Sahan Güler Zere est visible sur Internet (en turc).

Le rassemblement du 1^{er} mai était interdit dans toute la Turquie sous prétexte d'un massacre survenu le 1^{er} mai 1977 sur la place de Taksim à Istanbul. La manifestation est à nouveau autorisée depuis 2010.

Note de Turquie Européenne : Les 32 ans et demi (!) de détention qu'encourt Sevil correspondent à la peine qui serait appliquée si le nouveau chef d'inculpation de « dirigeante d'une organisation pronant la lutte armée » était retenu. Il semble que le parquet turc n'ait pas apprécié ses déclarations à la presse où elle se déclarait solidaire de tous les autres étudiants emprisonnés.

Sources

Article original sur le blog d'Etienne Copeaux susam-sokak.fr : [32 ans requis pour Sevil Sevimli !](#)
(informations d'après <http://www.etha.com.tr/Haber/2012/0...>)